



COMMUNIQUÉ DE PRESSE // 2 DÉCEMBRE 2019

MIEUX CONNAITRE LES PROFESSIONNELS DE L'ENCADREMENT DU CYCLISME

Le Pôle ressources national sports de nature - en collaboration avec la direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes, les fédérations françaises de cyclisme et de cyclotourisme, le syndicat moniteur de cyclisme français et l'UCPA - publie les résultats de la seconde enquête consacrée aux moniteurs de cyclisme, dans un document intitulé *Mieux connaître les professionnels de l'encadrement du cyclisme*.

À destination des acteurs de la filière du cyclisme (encadrant, prestataire, gérant d'école de cyclisme, organisme de formation, financeur, élu local, opérateur de tourisme) qui souhaitent mieux accompagner les professionnels, cette étude se veut être un outil d'aide à la décision dans le cadre de la définition de politiques de développement des activités du cyclisme.

La publication a été présentée par le bureau de l'emploi et des branches professionnelles (Direction des Sports du ministère des Sports) le 19 novembre à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales.

OBSERVER POUR MIEUX COMPRENDRE

Qui sont les moniteurs de cyclisme ? À quoi ressemble leur activité professionnelle (activités encadrées, publics, périodes d'emploi, statuts) ? Quelles sont les principales évolutions du métier ? Quelles sont leurs perspectives de développement ?

L'analyse des résultats de cette enquête donne une vision claire et précise du secteur professionnel aujourd'hui et des évolutions depuis dix ans. Pour la première fois, les acteurs de la filière disposent de données chiffrées longitudinales et statistiquement représentatives du métier (des métiers devrions-nous dire) d'encadrant du cyclisme.



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Une filière qui se porte bien

En témoignent les augmentations du nombre d'éducateurs (+ 1/3 en 10 ans), du temps de travail au cours de l'année et de la durée de la carrière. En 2007, l'enquête faisait état d'une ancienneté légèrement supérieure à 5 ans. Dix ans après, les professionnels semblent rester dans le métier, ne serait-ce qu'en conservant une activité secondaire dans le cyclisme.

Des attentes en matière de formation professionnelle continue

Plus 71 % des moniteurs déclarent avoir une qualification comprenant une option VTT. Lorsqu'ils détiennent un autre diplôme sportif professionnel, il est le plus souvent associé à un sport de montagne. Globalement satisfaits de leur formation, ces professionnels estiment avoir des connaissances insuffisantes dans les domaines réglementaire et commercial ainsi que des langues étrangères.

Une profession montagnarde qui s'installe en milieu urbain

Si les professionnels de l'encadrement du cyclisme restent plus nombreux dans les territoires montagnards, ils investissent progressivement le milieu rural. Aujourd'hui, le développement des mobilités actives – utilitaires et de loisir – offre de nouvelles pistes d'activité en milieu urbain.

Une filière tournée vers les touristes, mais pas seulement

En un peu plus de 10 ans, les moniteurs de cyclisme ont étendu leur zone d'intervention, enrichi leur offre d'activités et diversifié leurs publics. La proportion de professionnels encadrant des publics d'enfants et des pratiquants en club se confirme. Les interventions auprès des structures éducatives ou fédérales permettent aux professionnels de travailler à l'année. Aujourd'hui, cinq profils types de moniteurs se dégagent, dont un nouveau : l'animateur jeunesse.



Mieux connaître les professionnels de l'encadrement du cyclisme. PRNSN, 2019. Enquête, n° 7
 Télécharger l'enquête Mieux connaître les professionnels de l'encadrement du cyclisme et les visuels de communication : www.sportsdenature.gouv.fr (rubrique Comprendre > publications de l'Observatoire)

CONTACT

Aziz Chlieh, chargé de mission, PRNSN - aziz.chlieh@sportsdenature.gouv.fr

ENTENDU

« Nous sommes satisfaits de pouvoir éclairer les clubs sur la réalité de l'emploi et de l'activité encadrée. » Fédération française de cyclisme

« Nous sommes très sensibles à la question de la professionnalisation. Nous pourrions ainsi mieux nous positionner au regard des activités de tour-opérateurs, et faire ainsi évoluer nos qualifications. Les enseignements sont riches pour échanger avec les structures fédérales. » Fédération française de cyclotourisme

« Nous saluons la capacité à observer la consolidation et l'évolution du métier. La démarche est structurante pour l'activité. » Syndicat moniteur cycliste français

« Nous sommes concernés à double titre, en tant qu'employeur et organisme de formation. Nous constatons l'évolution des pratiques, avec l'émergence de l'assistance électrique, et le développement des comportements écoresponsables, y compris dans le cadre des mobilités actives. » Union nationale des centres de plein air, UCPA

« Les enseignements de l'enquête permettent d'aller chercher des publics éloignés de la pratique, dans l'objectif d'élever le nombre de pratiquants de 3 millions. L'activité du ministère s'entend dans une logique d'activité physique au sens large, au-delà de la pratique sportive organisée. En ce sens, les enseignements doivent être approfondis avec l'ensemble des acteurs. » Cabinet de la ministre des Sports



POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS DE NATURE (PRNSN)

Pour renforcer les compétences des acteurs des sports de nature et afin de partager les connaissances, le ministère des Sports a créé en 2004 un Pôle Ressources national Sports de Nature (PRNSN) au sein du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) Auvergne-Rhône-Alpes (Vallon Pont d'Arc, Ardèche).

Sa vocation prioritaire est de diffuser des savoir-faire et de valoriser les bonnes pratiques et les actions innovantes. Il constitue un outil de mise en relation, de conseil et d'expertise à la disposition l'ensemble des acteurs du développement des sports de nature.

www.sportsdenature.gouv.fr